

Sujet : [INTERNET] avis voie de la soule

De : Christelle Pucheu <[REDACTED]>

Date : 05/09/2023 16:14

Pour : "pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr" <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par la présente, je vous signifie mon profond désaccord au projet routier "voie de la Soule" du Département.

En effet, ce projet, d'un autre temps, va à l'encontre des textes de lois et des orientations nationales ou locales (loi LEMA, « 3DS », Climat et résilience, Zéro artificialisation nette, schéma régional des Véloroutes et plan vélo du Département, PLUi en cours d'élaboration à l'échelle du Pays-Basque...), et ne va pas dans le sens des intérêts des citoyens et de la lutte contre le changement climatique. L'ancienne voie ferrée doit être vouée à la création d'une voie verte dédiée aux mobilités douces, à l'instar d'autres territoires limitrophes, et l'actuelle route départementale n°11 doit être aménagée pour la sécurité des riverains et des usagers.

*Par ailleurs, des milliers d'euros investis pour gagner 3 minutes de trajet me semble une aberration en soi. Le genre de décision que l'on prenait il y a une trentaine d'années, il s'agit maintenant de ralentir et non pas d'accélérer notre perte. Merci de votre lecture.
Mme Pucheu*